

APPUYEZ LE TOURISME SOCIALEMENT RESPONSABLE

Depuis dix ans, ECPAT International et ses affiliés tendent la main à leurs partenaires de l'industrie du tourisme dans un effort pour éradiquer le tourisme sexuel impliquant des enfants. Bien que l'industrie légitime du tourisme ne fasse pas la promotion du tourisme sexuel impliquant des enfants, leurs équipements et services sont utilisés par les touristes sexuels pour se rendre et se loger dans les destinations où ils peuvent trouver des enfants vulnérables. Les professionnels du tourisme sont bien placés pour aider à combattre le tourisme sexuel impliquant des enfants. C'est pourquoi ECPAT-Suède a développé un « Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie du voyage » (www.thecode.org). Cette initiative mondiale compte maintenant plus de 600 compagnies participantes, avec des politiques d'entreprise socialement responsables qui incluent la question du tourisme sexuel impliquant des enfants. En octobre 2007, Incursion Voyage de Québec est devenue la première compagnie canadienne à souscrire au Code.

Nous ne connaissons pas le nombre de touristes sexuels canadiens qui agressent sexuellement des enfants partout au monde. Nous savons cependant qu'un Canadien est actuellement devant les tribunaux, accusé de crimes commis au Cambodge et aux Philippines et qu'en 2005, un Canadien a reçu une sentence de 10 ans d'emprisonnement pour des crimes commis au Cambodge, contre des enfants. L'UNICEF estime que chaque année, plus de **deux millions** d'enfants dans le monde sont forcés à des activités sexuelles à des fins commerciales.

L'étendue de ce crime est énorme et nécessite un effort concerté de nombreuses instances : gouvernements, industrie du tourisme, agences sociales et voyageurs.

Voici ce que vous pouvez faire :

- Soyez vigilant lorsque vous voyagez vers des pays à haut risque. Évitez les bars, hôtels et autres endroits où vous soupçonnez la présence d'exploitation sexuelle des enfants.
- Ne visitez pas les quartiers mal famés. Ceci encourage la prolifération de l'exploitation sexuelle des enfants. Même l'achat le plus anodin apporte un appui financier indirect à ce crime.
- Si vous soupçonnez la présence de tourisme sexuel impliquant des enfants, signalez-le à la police locale, à l'ambassade canadienne la plus rapprochée ou à www.beyondborders.org. Avertissez votre guide touristique et votre hôtelier. Encouragez-les à informer les touristes que le tourisme sexuel est un crime. À votre retour, faites connaître vos observations à votre guide touristique et à votre voyageur et encouragez-les à agir.
- Accordez votre clientèle aux compagnies qui souscrivent au Code de conduite pour vos voyages d'agrément ou d'affaires. Il serait bon de leur dire que vous leur accordez votre clientèle parce qu'ils souscrivent au Code de conduite. Pour une liste des compagnies qui souscrivent, visitez : www.ecpatusa.org/documents/signatories_COC_Condensed_2006.doc
- Encouragez la compagnie pour laquelle vous travaillez à s'impliquer. Si vous travaillez pour une compagnie qui a un service interne de voyage, demandez-leur d'adopter une politique éthique contre le tourisme sexuel impliquant des enfants, comme celle du Code de conduite et de réserver ses voyages d'affaires auprès de compagnies qui ont souscrit au Code.

Adapté d'ECPAT USA et ECPAT New Zealand